

Il en est de même de bien d'autres problèmes, qui sont parfois signalés à la Chambre, des problèmes tels que le réaménagement urbain, l'habitation et le transport urbain. On ne peut s'y attaquer comme on le devrait parce que la constitution actuelle ne dit rien ou reste imprécise quant au palier de gouvernement habilité à le faire. Tant que la constitution ne sera pas modernisée sous certains de ces rapports, les gouvernements seront quasi impuissants à résoudre, de leur propre initiative ou de concert avec d'autres paliers de gouvernement, les problèmes auxquels font face les Canadiens et qui sont le fait de l'époque technologique où nous vivons et qu'on ne pouvait prévoir il y a un siècle.

Bon nombre de questions discutées, tel le pouvoir de dépenser, qui peuvent sembler théoriques à bien des gens, sont au fond de tous ces problèmes. On demande souvent à notre gouvernement de s'attaquer à un problème qui ne relève pas de la compétence fédérale. On nous demande souvent de prendre des initiatives qui exigent l'emploi du pouvoir de dépenser, puis d'autres s'opposent à ce que nous usions de ce pouvoir. Il est important donc d'élucider ces questions. Ce ne sont là que quelques-unes des raisons qui militent en faveur d'une réforme. Il importe que cette tâche constitutionnelle démarre sans délai.

Une autre raison, peut-être encore plus importante, c'est le caractère des jeunes de notre pays. Il y a aujourd'hui au Canada plus de dix millions de personnes âgées de moins de 25 ans. Ces jeunes ne veulent pas que l'avenir du Canada soit compromis à cause de la négligence des gouvernements à s'attaquer rapidement et convenablement à leurs différentes tâches, notamment à la révision de la constitution, essentielle à toute initiative. Quarante-neuf p. 100 de la population du Canada refuseront d'accepter que notre deuxième siècle soit préparé d'une manière insouciante et désinvolte.

J'espère qu'en parlant ainsi, je ne serai pas accusé de provoquer inutilement l'alarme, la crainte ou la panique dans un pays par ailleurs satisfait. Je dis simplement qu'il importe au premier chef de poursuivre nos efforts, que nous nous abuserions si nous ne comprenions pas l'état d'esprit du pays. Nous nous abuserions aussi en supposant que nous avons franchi le cap difficile de ces entretiens. Le plus difficile est encore à venir. Le gouvernement en est parfaitement conscient et nous espérons que l'opposition fera des propositions concrètes pour nous aider dans notre tâche.

En dépit de ces oppositions, je dois dire que je suis fort satisfait des progrès accomplis au cours de la conférence de cette

semaine. J'ajouterai que je compte bien que les progrès continueront à une allure satisfaisante. Nous prenons déjà nos dispositions en vue d'organiser la réunion du comité permanent des fonctionnaires au début d'avril. Si les représentants fédéraux et provinciaux formant ce comité permanent parviennent à s'entendre, nous pourrions sûrement passer très bientôt à la troisième étape de la Conférence.

[Français]

Monsieur le président, après avoir déposé tout à l'heure le document qui traitait du projet d'accord que nous avons ébauché à la conférence constitutionnelle, il convient que j'exprime la gratitude du gouvernement envers tous les fonctionnaires qui ont contribué de façon très remarquable aux travaux de la révision constitutionnelle. Leur compétence et leur aide ont permis au comité permanent et au secrétariat de la conférence d'accumuler une documentation précise et substantielle qui devait faciliter énormément la prise des décisions ministérielles. Je suis certain que tous les députés voudront s'unir à moi pour les remercier.

[Traduction]

La Conférence sur la constitution est un fait établi sur une base permanente. Elle s'est réunie deux fois en un an, et elle se promet, je viens de le dire en français, de tenir des réunions plus fréquentes encore dans l'avenir. Ce sera tout à l'avantage des Canadiens.

Après avoir fait ces quelques observations, monsieur l'Orateur, je voudrais me rasseoir et écouter ce que l'opposition a à dire. En fait, je suis impatient d'apprendre ce que ses porte-parole pensent de cette question très importante. J'espère qu'ils ne gaspilleront pas leur temps à ressasser les vieilles rengaines d'échecs cuisants et de résultats nuls. J'ose espérer qu'ils ne diront pas que d'un côté nous nous sommes montrés trop inflexibles et intransigeants à l'égard des exigences des provinces...

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Trudeau: ... et que, d'autre part, nous manquons d'initiative et affaiblissons la position du gouvernement fédéral devant les assauts des provinces. Nous nous attendons à des clichés et nous n'y voyons pas d'inconvénient, mais nous aimerions savoir vraiment ce que les partis de l'opposition pensent de la constitution.

• (12.10 p.m.)

Depuis au moins deux ans, ils nous exhortent à entreprendre la réforme constitutionnelle. Certains députés ont préconisé l'institution d'un comité de la Chambre et d'autres, la